

LE FRONDEUR

JOURNAL SATIRIQUE

10 C ^{MES}



Barnabé

LE FRONDEUR

Journal Satirique paraissant tous les Samedis

ABONNEMENTS :

Un an fr. 5 50

Bureaux :

12 - Rue de l'Etuve - 12

A LIÈGE

RÉDACTEUR EN CHEF

NIHIL

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits

ANNONCES :

Texte : La ligne . . . fr. 00 25

Illustrées : Par mois » 15 00

RÉCLAMES :

La ligne » 1 00

On traite à forfait.

Toutes les correspondances doivent être adressées au bureau du Journal, rue de l'Etuve, 12, à Liège.

AVIS

Les bureaux du journal sont transférés rue de l'Etuve, 12.

SOMMAIRE : L'élection de Tongres (Nihil). — Nouvelles aquatiques (Qui?). — Tombola du Jardin d'Été (La Fronde). — Conseil communal (Clapette). — Au *Chardon* (Nihil). — Premier baiser (Génia). — Le candidat sérieux (Aspic). — À coups de fronde (Clapette). — Faits printaniers (David). — Piqûres (Aspic).

Un vent de fronde,
S'est levé ce matin ;
Je crois qu'il gronde,
Contre ?.....

L'Élection de Tongres

Les cléricaux l'emportent à une forte majorité, c'était réglé.

Je n'émettrai pas des considérations à perte de vue sur le résultat d'une lutte engagée dans de déplorables conditions.

Je n'ai pas espéré un seul instant que la victoire viendrait couronner (rosière) les efforts de M. Thonnar et je suis entièrement convaincu que tant que notre système électoral n'aura pas été remanié de fond en comble, nous n'obtiendrons aucun succès sérieux et durable.

Que les libéraux, en attendant mieux, profitent de la majorité dont ils disposent aujourd'hui, pour voter l'extension du droit de suffrage compatible avec les termes de l'immortelle Constitution que l'Europe ne nous envie pas, et nous aurons la chance de triompher aux pro-

chaines élections législatives ; sinon nous serons battus et ce sera bien fait.

NIHIL.

Nouvelles aquatiques

Régates de Juillet

Innovation du Royal-Sport : aux prochaines régates, cette Société célèbre et bienfaisante (cliché de la *Meuse*) mettra en ligne un gig à deux avirons monté par trois charmantes liégeoises. Les équipières de la « Lumerotte » ont de fortes attaches universitaires et consulaires.

Cherchez :

QUI ?

Tombola du Jardin d'Été

Dans un de ses précédents numéros, le *Frondeur* avait fait pressentir la généreuse intention des catholiques militants liégeois, d'organiser, au local du Jardin d'Été, qui s'ouvre le 6 courant, une tombola au profit d'une œuvre pieuse.

A l'instant, nous apprenons que cette tombola est décidée.

Le produit de la vente des billets sera affecté entièrement à diminuer les frais considérables entraînés par l'élection de Tongres (plus de 30,000 francs, assurez-vous!!).

La Rédaction bien pensante du *Balai*, s'est offerte, avec vive piété, à recueillir les lots et activer la vente des billets à un franc du pape (tous les n^{os} gagnent) utilisant ainsi les loisirs nombreux que lui laisse la publication d'une feuille satirique où l'esprit est soigneusement balayé.

Voici une première liste des dons :

- Gros lot. Cinq actions irréalisables de mille francs chacune des sociétés Langrand-Dumonceau, comte du Saint-Empire Romain. Don du Conseil d'administration de la Banque Liégeoise.
- 2^e lot. Bon pour cent années d'indulgences plénières garanties, pieusement offertes par sa grandeur Monseigneur l'Evêque de Liège.
- 3^e » Une pièce de Bourgogne de la récolte de 1881. Présent de MM. les Chanoines de la Cathédrale.
- 4^e » OEuvres complètes de Voltaire, revues et expurgées par une société d'ecclésiastiques. Don de M. le chanoine Rutten, professeur d'apologétique au séminaire royal de Liège.
- 5^e » Couvre-chef ayant appartenu au bienheureux Labre. Abandonné par M. Frésart-Nélissen.
- 6^e » Collection de la *Gazette de Liège*, années 1879 et 1880, bon à mettre au cabinet. Offert par M. le professeur Lequarré.
- 7^e » Grand moutardier du pape, en nickel massif. Cadeau de M. M. De Sot-à-lie.
- 8^e » Bon pour un voyage pestilentiel, à dos de chameau, en Mésopotamie. Offert à reculons par M. de Dorlodot.
- 9^e » Collection de vestes et de buses. Don de l'association conservatrice de Liège.
- 10^e » Un superbe cochon gras, dit werrat. Présent des Frères de la doctrine chrétienne.
- 11^e » Une paire de magnifiques vide-poches en forme de bénitiers. Offert par le comité des étrennes pontificales.
- 12^e » Un corset de servante, tout monté. Envoi du curé de X.
- 13^e » Trente flacons d'eau de Lourdes. Don de M. le docteur Termonia, ancien médecin... du Théâtre-Royal.
- 14^e » Huit rats de sacristie. Anonyme.

A travers les annonces.

L'Office de Publicité :

Médecin. L'Association libérale de *Culdes Sarts* (Couvin) demande un docteur. — Traitement annuel assuré par souscription, fr. 2,500 en sus des visites ordinaires d'une belle clientèle.

A *Culdes Sarts*, le futur Hyppocrate n'aura certainement pas affaire à des *visages* seulement. La caduque Association libérale de la bonne ville de St-Lambert, ne devrait-elle pas aussi réclamer le prompt secours d'un habile praticien qui essaierait sur elle de la transfusion du sang ?

Avis à la faculté.

La Meuse :

Oufs à couver, garantis fécondés de poules exotiques, notamment grands combattants Malais, Indiens, réputés les plus féroces coqs de combats, croisement Malais et combattants indigènes. — Cochinchine perdrix et blancs. — Crève-cœur, Houdau, Flèche, Espagnol, Dorking, Padore dorée, chamois argenté, noir, etc. à vendre pendant toute la saison chez Florentin Pâques, rue Ste-Marguerite, 234, à Liège. "

Voilà des œufs de poules dont il pourrait bien ne sortir que des canards. En guise de paiement de cette annonce, le juvénile et sémillant directeur de *La Meuse* en pourrait bien recevoir quelques quarterons.

Dans *La Meuse* encore :

"A louer magnifique quartier — quatre pièces, avec cave et grenier, au premier, rue Léopold, n° 100. "

Recommandé à l'auteur pyramidal de la Trique-Balle.

Le Journal de Liège :

"A vendre une machine Singer, un trombone et un violon en très bon état quai des Pêcheurs, n° 15. "

Avis au Cercle musical des amateurs et à... leurs couturières.

Du même journal :

"A vendre jolie coureuse avec capote, rue Sohet, 21. "

La Gazette de Liège :

"Un jeune homme allemand ayant terminé ses humanités, et subi, avec succès, l'examen de maturité, désire se placer dans une bonne famille belge. S'adresser, etc.... "

Ce jeune héros ne dit pas de quel sexe était le jury. En tous cas nous recommandons au petit Albert, avocat, etc. etc. de passer aussi l'examen de maturité afin de joindre ce diplôme à celui de plagiaire que lui a décerné, avec la plus grande distinction, le *Frondeur*.

L'Etoile belge déjà citée :

"A vendre pour cause de maladie, piano Renson, ayant peu servi, garanti

comme neuf, fr. 150, rue des Comédiens, à l'entre sol, n° 6.

Voilà un piano qui doit être bien malade.

Le Pieux Courrier de Bruxelles :

"On demande, de suite, une dame de bonne compagnie pour tenir société à un ecclésiastique infirme. Gages élevés. S'adresser au bureau du journal."

Les dames de mauvaise compagnie sont sans doute réservées pour les oints du Seigneur qui sont... valides !!!

KRUPP...

Correspondance.

A. M. Z. Si vous voulez qu'à l'avenir nous insérions vos articles soyez plus concis. Vous employez beaucoup de phrases longues qui ne disent pas assez et par ce fait votre travail paraît ennuyeux à la lecture. Dans tous les cas, merci, et bon courage. Nos colonnes sont toutes larges ouvertes à qui veut s'essayer dans le rude métier du journaliste.

Nous reproduisons in-extenso la lettre suivante qui nous arrive de Bruxelles et qui stigmatise comme elle le mérite la conduite incroyable de notre gouvernement vis-à-vis des véritables fondateurs de notre indépendance. Nous reproduisons cette lettre, parce qu'elle a un accent d'une indignation sincère qui n'échappera à personne. Nous nous mettons complètement à la disposition des combattants de 1830, étant trop heureux de servir ces glorieux débris si généreux et si mal récompensés, ces pères de notre ingrate patrie.

Monsieur le rédacteur,

Pourriez-vous m'envoyer 50 Numéros du journal-caricature concernant la comparaison des martyrs avec les courtisanes et où est représenté le combattant de 1830 mourant sur un grabat !

Votre journal n'est pas assez répandu ici et la preuve, c'est que j'ignorais cette caricature, je ne vous dis pas le contentement qu'elle a produit sur les pauvres combattants dont plusieurs sont dans un état d'épuisement qui amènera inmanquablement leur fin prochaine !

Je me charge de faire vendre votre journal ; je connais des marchands-crieurs de journaux et un succès certain vous est assuré. Si toutefois cela peut vous convenir.

Vous avez pu lire Monsieur, dans la *Chronique* du 20 Avril ce qui se passait au département de l'intérieur relativement aux prélèvements de — *frais d'administration* ! — soit 20 p. % sur 22,000 francs ! Il ne m'étonne pas de voir donner par *L'Etoile Belge* un démenti aux articles insérés dans la *Chronique*, les *Nouvelles du jour* et le *National*, sur ce que l'infortuné *Drouart* n'était pas mort de faim et — chose indigne — cette méchante ironie à la fin : qu'il possédait 2 maisons.

Je fus l'ami de cet infortuné et c'est moi et notre Président d'honneur qui avons fait l'enquête minutieuse sur cette fin déplorable !

Nous maintenons avec offre de preuves, que ce combattant est mort d'épuisement et de misère.

Ci-inclus un article rédigé sur les révélations de la *Chronique* du 20 du courant les faits sont d'une haute gravité et laissent entrevoir des tripotages !

En vous remerciant, Monsieur, de la sympathie que vous témoignez aux combattants de 1830, victimes de la duperie gouvernementale, je vous serre bien effectivement la main.

CH.

Ancien combattant, blessé de Septembre 1830, ne pouvant obtenir aucune pension du Gouvernement, quoique ses droits soient reconnus par la loi du 27 Mai 1856.

Le journal « *la Chronique* » dans son n° du 20 Avril, signale des abus scandaleux qui se commettent annuellement dans les bureaux du département de l'intérieur à l'égard de la répartition des fonds alloués aux blessés de Septembre et aux décorés de la Croix de fer.

Ainsi, pendant que de malheureux vieillards, couchés sur un grabat de paille, succombant à la faim, se tordaient de désespoir et de souffrances en poussant le dernier râle de l'agonie, les employés supérieurs de ce département se partageaient gaiement et allègrement chaque année 4400 frs comme gratification ! L'obole du pauvre et qui eut pu servir à prolonger l'existence de ces martyrs !

De quel droit, ces employés, prélevaient-ils — depuis nombre d'années peut-être — une retenue de 20 % déguisée pour les besoins de la cause par cette phrase : *frais d'administration*, alors qu'ils ne sont que trop grassement payés pour le peu qu'ils font ou plutôt qu'ils ne font pas ?

A la boucherie militaire dont chacun se souvient encore, c'était la *Colonne suisse* qui déguisait les tripotages. A la ferme des boues, c'était le *compte ferraille*, au dépôt de l'intérieur, c'est le *libellé : frais d'administration* !

Nous comprenons aujourd'hui l'opposition systématique des hauts fonctionnaires de ce département, chaque fois que l'on voulait toucher aux fonds des hommes de Septembre.

Une révision du chapitre IX eût supprimé inmanquablement ces 4400 frs qu'ils se partageaient si gaiement au détriment des pauvres combattants.

Il est du devoir de nos représentants d'exiger pour l'honneur du pays qu'une enquête soit faite par des hommes intègres, sur ces honteux abus, alors que depuis cette année 5 malheureux septuagénaires sont morts de faim et de privation, en maudissant l'ingratitude de leur patrie.

Il est temps que ceux à qui ces fonds qu'on gaspille ainsi, sachent où passent les 22,000 frs alloués dans le budget aux hommes de Septembre, à qui l'on doit une Belgique indépendante.

Si une enquête est ordonnée et qu'elle soit faite par des hommes intègres, incorruptibles, nous attendrons le résultat pour nous prononcer.

Si cette enquête est refusée et que l'on parvienne à étouffer ces scandaleux abus nous dirons, nous, que le ministère de l'intérieur est une vaste forêt de Bondy..

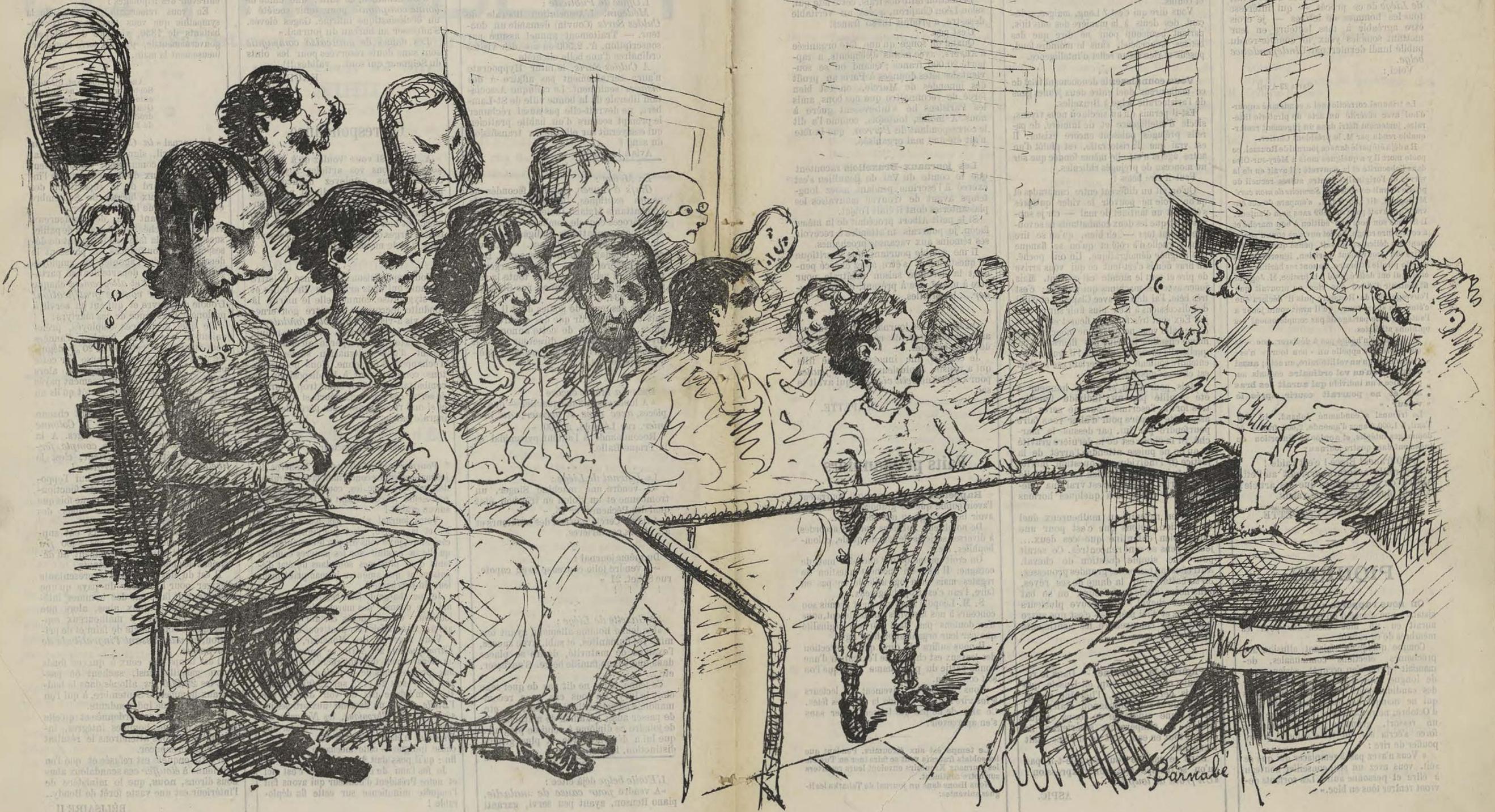
BÉLISAIRE II

Tribunal d'aide narde

Les instituteurs avec Dieu - Tableau d'après nature.

A travers les nuages

A coups de fronde



CONTREBASSE

Un important procès est devant le tribunal correctionnel de Paris.

Le fait est que le nommé Albert, âgé de 35 ans, a été condamné à six mois de prison pour avoir volé un sac de farine appartenant à un boulanger de la rue de la Harpe.

Le tribunal a prononcé sa sentence le 15 courant.

Le nommé Albert, qui est un ancien militaire, a été condamné à six mois de prison pour avoir volé un sac de farine appartenant à un boulanger de la rue de la Harpe.

Le tribunal a prononcé sa sentence le 15 courant.

Le nommé Albert, qui est un ancien militaire, a été condamné à six mois de prison pour avoir volé un sac de farine appartenant à un boulanger de la rue de la Harpe.

Le tribunal a prononcé sa sentence le 15 courant.

Le nommé Albert, qui est un ancien militaire, a été condamné à six mois de prison pour avoir volé un sac de farine appartenant à un boulanger de la rue de la Harpe.

Le tribunal a prononcé sa sentence le 15 courant.

Le nommé Albert, qui est un ancien militaire, a été condamné à six mois de prison pour avoir volé un sac de farine appartenant à un boulanger de la rue de la Harpe.

Le tribunal a prononcé sa sentence le 15 courant.

Le nommé Albert, qui est un ancien militaire, a été condamné à six mois de prison pour avoir volé un sac de farine appartenant à un boulanger de la rue de la Harpe.

Le tribunal a prononcé sa sentence le 15 courant.

Le nommé Albert, qui est un ancien militaire, a été condamné à six mois de prison pour avoir volé un sac de farine appartenant à un boulanger de la rue de la Harpe.

Le tribunal a prononcé sa sentence le 15 courant.

Le nommé Albert, qui est un ancien militaire, a été condamné à six mois de prison pour avoir volé un sac de farine appartenant à un boulanger de la rue de la Harpe.

Le tribunal a prononcé sa sentence le 15 courant.

GOETHALSIANNA.

Un important procès s'est dénoué samedi dernier devant le tribunal correctionnel de Paris.

Le Petit Albert — qui je pense était à Paris ce jour-là — ayant négligé de rendre compte dans les colonnes du *Journal de Liège* de ce procès — qui intéresse tous les hommes de lettres — je crois être agréable à mes lecteurs en leur mettant sous les yeux le compte-rendu publié lundi dernier par l'*Indépendance belge*.

Voici :

Paris 23 Avril

Le tribunal correctionnel a condamné aujourd'hui avec sévérité un acte de piraterie littéraire, justement flétri dans un jugement remarquable rendu par M. le président Cartier.

Il a déjà été parlé dans ce journal de Roussel, ce poète mort il y a quelques mois à Méry-sur-Oise dans l'obscurité et la pauvreté : il avait eu de la verve, de l'originalité ; entre autres recueil de poésie il avait composé les *Sermons de mon curé*. M. Jogand, dit Léo Taxil, s'empara de cet ouvrage qui avait paru en 1869 sans nom d'auteur. Il fit sous son nom une édition à bon marché et à couverture rouge, de cet ouvrage connu seulement des délicats ; il avait pensé que le Poète, retiré du mouvement parisien, ignorerait cet acte de piraterie littéraire. Ce sont ses héritiers, en effet, qui ont déferé ce vol à la justice, M. Jogand fit soutenir d'abord que rien ne prouvait que l'ouvrage fût de Roussel ; puis il déclara que c'était un « bon tour » qu'il avait voulu jouer à l'auteur qui ne partageait pas complètement ses opinions athéistes.

Le jugement n'hésite pas à déclarer que « ce que le prévenu appelle un « bon tour » n'est évidemment qu'un vol littéraire, un acte ; aussi blâmable qu'un vol ordinaire commis au préjudice d'un individu qui aurait les bras liés et ne pourrait courir après le voleur... »

Le tribunal a condamné Johand, dit Léo Taxil, à 1,000 francs d'amende, 2,000 francs de dommages intérêts, et a ordonné l'insertion du jugement dans quatre journaux.

3,000 francs ! Bigre ! c'est raide !

Si pareille aventure arrivait au Petit Albert, on pourrait dire que ses articles coûtent plus cher qu'ils ne valent.

CLAPETTE.

PIQUES.

On nous rapporte qu'un conseiller assistant à une séance d'un Comité de quartier aurait eu un mot assez dur pour les membres de ce comité.

Comme quelqu'un, faisant allusion aux prochaines élections communales, demandait qu'on s'en occupât sérieusement de longue date et qu'on se mit à chercher des candidats pour remplacer les perruques qui ne manqueront pas de tomber au mois d'Octobre ; notre Conseiller, mu comme pour un ressort, grimaçant, gesticulant avec force s'écria sur un ton d'autorité, à faire pouffer de rire :

« Vous n'avez pas à remplacer qui que ce soit, vous avez un seul conseiller nouveau à élire et personne autre. Les sortants devront rentrer tous en bloc. »

Vous comprenez le moment de stupeur. Revenus à eux, nos membres de Comité se mirent pleins d'indignation à en remontrer à cet autocrate au petit pied et aux longues jambes et lui déclarèrent qu'ils seraient juste ce qui leur plairait.

L'autre s'en alla la tête basse, honteux et confus.

Vous dire qui c'est ? Long, maigre, grinçant des dents à la manière des ouïs titis, parlant beaucoup pour ne dire que des bêtises, superficiel, sans le moindre fond, poseur et rien qu'un reflet d'intelligence.

Vous connaissez le dénouement faial de ce malheureux duel entre deux jeunes gens de l'aristocratie belge à Bruxelles.

Est-il permis qu'au siècle où nous vivons, siècle d'intelligence et de lumière, de pareils préjugés puissent encore exister. Il est vrai que l'aristocratie, est plutôt d'un autre âge et n'est elle-même fondée que sur un monceau de préjugés ridicules.

Faut-il être bêtes !

Qu'on ait un différent entre camarades et qu'on croie ne pouvoir le vider qu'après s'être fait un tantinet de mal — car je suppose bien que les deux combattants ne se voulaient point tuer — eh bien, qu'on se tire dans la ruelle d'à côté et qu'on se flanque une peignée démocratique. Un œil poché, un bras démis c'est tout ce qui vous arrive de pire et tout le monde est content. Mais jouer avec ces machines qui piquent ; c'est très bête. J'ai déjà eu avec Clapette et Nihil des discussions à n'en plus finir sur ce sujet. Eux sont très forts au fleuret et savent d'une balle vous nettoyer une mouche sans même effeuiller la reine des fleurs sur laquelle elle se repose, eh bien ! il faudrait les entendre soutenir qu'en certain cas le duel est chose admissible.

Mais, pour Dieu, si votre honneur a été souillé par un individu ignoble, très fort à l'escrime, vous ne serez pas assez bête j'espère pour d'aller vous faire pourfendre par lui, par dessus le marché. Si la chose est de la dernière gravité et qu'on ne puisse attendre l'arrêt de la justice (?) l'individu en question mérite d'être tué comme un chien enragé. Voilà ma théorie. Guenille, c'est vrai, ma guenille m'est chère... à quelques horions près.

Pour en revenir au malheureux duel en question, notons que c'est pour une raison bien enfantine que ces deux... jeunes gens se sont rencontrés. Ce serait pour une simple question de cheval. Autrefois, au temps des grandes prouesses, on se battait pour la dame de ses rêves, dans notre siècle de farceurs, on se bat pour son cheval — à preuve plusieurs exemples et d'ici même — c'est une autre manière de comprendre les sentiments chevaleresques.

Pique à la machine. — Dans le récit d'une chasse à loup, en Russie que je lisais dernièrement, l'héroïne racontait qu'elle et son compagnon étaient entourés d'une vingtaine de loups et que malgré la température sibérienne, ils étaient tout en eau, tant le danger était menaçant.

Dans ce cas, ne vous semble-t-il pas qu'on se trompe fort sur l'expression : « Un froid de loup ? »

ASPIC.

A coups de Fronde

Nous connaissons enfin la recette de la fête du Trocadéro.

Déduction faite des frais, cette fête qui, selon Léon Chapron, a été un véritable désastre, a produit 18785 francs.

C'est peu.

Quand on songe qu'une fête organisée à Anvers, avec moins d'éléments, a rapporté 20,000 francs ; Quand on se souvient des fêtes données à Paris au profit des inondés de Murcie, on est bien forcé de reconnaître que nos bons amis les Parisiens ne s'intéressent guère à nous. A moins, toutefois, comme l'a dit le correspondant du *Perron*, que la fête n'ait été fort mal organisée.

Les journaux Bruxellois racontent que le comte du Val de Beaulieu s'est exercé à l'escrime pendant assez longtemps avant de trouver mauvaises les plaisanteries dont il était l'objet.

Si le petit Albert procédait de la même façon, je pourrais m'attendre à recevoir ses témoins aux vacances prochaines.

Il me semble pourtant que la critique en question doit s'être assez exercée pendant la dernière saison théâtrale pour être à même, dès à présent, de me couper... les oreilles.

On lit dans les journaux qu'une dame américaine vient de résister à 39 jours de jeûne complet.

Je connais une innocente jeune fille qui a résisté à plusieurs grands jeûnes pour céder à un petit vieux... qui avait le sac.

CLAPETTE.

Faits printanniers

Rappelons à nos lecteurs qui pourraient l'avoir oublié que de grandes fêtes doivent avoir lieu à Liège au mois de Juillet.

De nombreux subsides ont été accordés à diverses sociétés de jeu de quille, colombophiles, etc.

On croit même qu'il y aura des mats de cocagne. Il a été un moment question de regates mais on a jugé utile de ne pas en faire, l'eau c'est trop dangereux.

S. M. Léopold II a également promis son concours à nos festivités qui brilleront, nous n'en doutons pas, tant par leur originalité que par leur organisation hors ligne.

Il nous suffira de dire que la direction des travaux est chargée de l'exécution d'une bonne partie du programme pour que l'on soit convaincu.

Nous engageons, vivement nos lecteurs à inscrire sur leur agenda la date des fêtes. Ce afin de ne pas les laisser passer sans s'en apercevoir.

Le temps est aux Kroumirs. Pendant que les soldats français vont se faire tuer en Tunisie les journaux Kroumirs envoient leurs reporters sur notre continent.

Nous lisons dans un journal de Tabarka les lignes suivantes :

- 15° » L'art des captations, revue mensuelle, trente premières années au complet. Don des R. P. Jésuites.
- 16° » Contes badins aux petites filles, par le vicaire Duchêne, joli volume avec gravures, en taille douce. Anonyme.
- 17° » Cantate composée pour l'inauguration d'un troisième billard au Cercle St-Hubert. Offert par M. Hutoy-Hayeu.
- 18° » Truelle en argent, pour marmelade de francs-maçons. Cadeau de M. le curé de St-Pholien.
- 19° » Un diable dans un bénitier. Cadeau de M. l'abbé Raway.
- 20° » Cinquante billets de confession, à l'usage des fiancés. Offert par les bons pères de St-Catherine.
- 21° » Un tonneau arrosoir à l'eau bénite. Don de MM. les sacristains des paroisses de la ville.
- 22° » Bon pour un souper à quatre (Hôtel de Jonfosse). Quelques *membres actifs* de la haute gomme, à la Concordia.
- 23° » Grand drapeau national aux couleurs pontificales. Offert par M. Goblet, marchand-drapier.
- 24° » Pétition de MM. Goblet et Consorts, sur le rejet du budget communal, dans un cadre riche avec ornements repoussés. Don de la Députation permanente du Conseil provincial de Liège.
- 25° » Orchestion, entièrement faux, pour église de village jouant la grand-messe et les vêpres. Présent de M. Huitgants, organiste (Voir à la 3^e page des journaux).
- 26° » Une douzaine de chapelets en verres de couleurs. Offert par M. Spée-Zélis.
- 27° » OEuvres de jeunesse de feu M^{gr} de Montpellier, avec autographes et portraits. Cédé par M. le chanoine Lupus.
- 28° » Secrétaire flamand avec ornements en fer blanc. Don de M. le représentant P. Cornesse.
- 29° » Bon pour un abonnement à la barbe et à la tonsure. Anonyme.
- 30° » Collection de casse-têtes et machines à battre. Envoi des Frères du couvent des Bonnes-OEuvres à Renaix.
- 31° » Plan pour une nouvelle école catholique modèle, à construire à Ste-Walburge. Envoi de M. l'architecte Jolliet.
- 32° » Les gaudrioles du petit vicaire, joli volume à l'usage des maisons... d'éducatrices avec gravures explicatives. Donné par la bibliothèque du Rosaire vivant.
- 33° » Collection de têtes de pipes. Présent de la confrérie de la Sainte Famille.
- 34° » Magnifique chien de chasse, *enragé*, guéri par le grand St-Hubert. Cadeau de M. le comte de Limbourg-Styrum, Sénateur.
- 35° » Légus-Belgius et Olibrius. Récits fabuleux sur l'histoire nationale en prose. Superbe ouvrage en collabo-

- ration avec M. G. Kurth. Don de la librairie Demarteau.
- 36° » Riche garniture de cheminée. Pendule rocailles, style Charles-Auguste, avec deux bons curés sous globe. Don du *Journal de Liège*.
- 37° » Grande carte des états pontificaux, à l'échelle de Jacob, avec les nouvelles provinces reconquises. Présent de MM. P. de M. P. L. et de C., anciens zouaves pontificaux en retraite.
- 38° » 500 exemplaires de L. H. B. C. du parfait crétin à l'usage des écoles avec Dieu. Envoi de M. Emond, inspecteur provincial des écoles catholiques.
- 39° » Appareil microphonique pour les gros péchés, à l'usage des confesseurs. Présent de M. De Loch-Lobye.
- 40° » Bon pour un tableau : La revue des Ecoles catholiques à Liège en juillet 1881. Offert par M. Helbig.
- 41° » Un riche corbillard pour enterrements religieux. Don de la Confrérie de la Bonne mort.
- 42° » Un fauteuil de..... conseiller communal. Anonyme !! M. Edmond Van den Born offre de le reprendre à l'heureux gagnant.
- 43° » Collection dépareillée d'ouvrages sur le droit criminel et le droit canon. Envoi de M. Ernst, procureur-général.
- 44° » Un abonnement au *Balai* offert... avec des pincettes, par le *Frondeur*.

LA FRONDE

Conseil Communal.

Séance du 7 mai.

Absents : MM. Ziane (malade, hélas !) et Piercot (décédé).

M. le Secrétaire, fraîchement décoré (comme la brasserie de Munich) donne lecture du procès-verbal de la dernière séance.

(Adopté à la Mouton.)

Interpellations.

M. MICHA.

Messieurs, j'appelle l'attention du Collège sur la situation malheureuse des habitants de la rue de l'Ouest, lesquels n'ont pas la moindre borne-fontaine en bon état ; si ces contribuables doivent faire deux kilomètres pour trouver de l'eau potable, toutes les cruches du quartier de l'Ouest...

M. PIROTTE.

Je demande la parole pour un fait personnel ?

M. MICHA.

Je prie mon honorable collègue de croire qu'il n'y a dans ce que j'ai dit, rien qui lui soit personnel.

M. PIROTTE.

C'est une indignité !

M. LE BOURGEMESTRE.

Mais voyons, M. Pirotte, puisque M. Micha déclare que ce n'est pas vous la cruche !

M. MICHA.

C'est évident, je me borne...

M. VERDIN.

Fontaine !...

(Hilarité bruyante et prolongée chez M. Collette-Boileau.)

M. COLLETTE (bas à M. Grosjean).

Reie, don toë, ou on t'prendrais po on bâbô !

M. GROSJEAN.

Ha ! ha ! ha !

M. MICHA.

Je m'aperçois que grâce à l'esprit satirique de plusieurs de mes collègues, et notamment de mon honorable voisin, M. Grosjean, mes paroles ont reçu une interprétation erronée. Je crois donc devoir déclarer que jamais je n'ai eu l'intention de comparer un de mes collègues à une cruche.

M. PIROTTE.

Je ne l'ai jamais cru non plus, mais....

M. LE BOURGEMESTRE.

De quoi vous plaignez-vous, alors.

M. PIROTTE.

Je me plains de ce que M. Micha s'est permis de venir ici chasser sur mes terres...

M. LE BOURGEMESTRE.

C'est là, M. Henri Pirotte, une affaire civile, dont le Conseil n'a pas à connaître, prenez un avocat et en passant, j'oserai vous recommander Georges...

M. PIROTTE.

Vous vous trompez, M. le Bourgmestre : en disant que M. Micha chasse sur mes terres, je parle au figuré.

M. VERDIN.

Comment, il s'agit de... farceur de Micha ! va !

M. REULEAUX.

Oh ! Micha ! un père de famille !

M. PIROTTE (ahuri).

Le diable m'emporte si je comprends un mot de tout ce que vous racontez.

M. LE BOURGEMESTRE.

Mais expliquez-vous plus clairement, que diable ! Pourquoi avez-vous demandé la parole ?

M. PIROTTE.

Parce que M. Micha s'est permis de

Nos journaux illustrés
par Crac



Le rasoir
peureux vient!!!

Le Frondeur
(en avant.)

Le vic-rac
(fait parfois long feu)



Le Chardon et son lecteur
(bon appétit)



Le balai et son encier



Le foyer
peut partir va!!!



La future lampes
mais sera-ce une lampe bonnet?



Le Glycysompe
(n'abordera jamais
les questions de front...)

Concours de Tête
Sujet donne: l'homme...
... quand il était singe.

Academie des Beaux-Arts.
Exposition

Concours d'Expression
Sujet donne: l'Effroi
Le concours le donne
à beaucoup de gens



Pas très fort, le travail de l'année; aussi un matin
a-t-il eu utile d'y ajouter celui de son inadreur.

demander une borne-fontaine dans une des rues de mon quartier. Or, tous mes collègues savent que les réclamations de ce genre me sont exclusivement réservées, c'est une spécialité que je me suis faite et, je dois le dire, si un autre s'en chargeait, mes électeurs pourraient se demander ce que je viens faire ici.

M. VERDIN.

Vous savez, vous ne seriez pas le seul dans ce cas là!...

M. WARNANT (avec frénésie).

Je proteste énergiquement contre cette perfide insinuation! (frappant sur son pupitre) Oui, Messieurs, comme l'a si bien dit un jeune écrivain dont la Belgique et trente-deux lecteurs font leurs délices, je prétends, qu'en bloc, cette assemblée dont je suis, j'ose le dire, un des plus beaux ornements, soutient à bras tendu et le sourire sur les lèvres, la comparaison avec n'importe quelle assemblée délibérante (montant sur son fauteuil).

Je vais plus loin, messieurs, et j'affirme que, depuis la convention nationale de 1793, aucune assemblée n'a possédé des orateurs éloquents comme Bérard, incisifs comme le Bourgmestre, spirituels comme Dewez, savants comme Grosjean, émouvants comme Lovinfosse, entraînants comme Capitaine, sympathiques comme Gillon et... (une voix dans le public) et assommants comme vous.

Non, Messieurs, personne ne se demande ce que nous venons faire ici, et si quelqu'un me le demanderait, à moi, je répondrais...

M. HANSSENS (à part).

Des bêtises.

M. WARNANT.

Je répondrais: nous sommes entrés ici par la volonté du peuple et nous n'en sortons que par la force des baïonnettes; quant à moi, j'y suis, j'y reste jusqu'au bout!

L'AVOCAT S. (au banc des journalistes).

Bravo! Vive Warnant! (M. Warnant sourit).

M. LE BOURMESTRE.

Messieurs, nous voilà bien loin de l'incident soulevé par M. Pirotte. Ce dernier veut-il s'expliquer?

M. PIROTTE.

C'est inutile, M. le Bourgmestre, je viens de m'arranger avec Micha!

M. LE BOURMESTRE.

C'est bien, en ce cas, l'incident est clos. (La séance continue).

Pour copie plus ou moins conforme,
CLAPETTE.

Au Chardon.

Le rédacteur en chef du *Chardon* nous répond un tas de choses qui n'ont aucun rapport avec la question qui nous divise. Le *Chardon* a fait entre la corporation des *petits frères* et la loge maçonnique un rapprochement qui ne peut se justifier en aucune façon. Ce rapprochement nous a quelque peu indigné et cette indignation nous l'avons manifestée franchement, carrément, selon notre habitude.

Si nous étions méchants, comme notre confrère l'insinue, à l'article dans lequel il se défend d'avoir été exclu de la loge, nous répondrions par le proverbe wallon bien connu: « *Li ci qu'est rogneux qui s'grette*, » mais nous préférons lui répondre tout simplement que sa personnalité n'a rien à voir dans tout ceci et que nous n'avons pas à nous en occuper.

Notre confrère nous demande aussi, si nous ne tirons pas les marrons du feu pour satisfaire les rancunes personnelles d'une tierce personne.

Le rédacteur en chef du *Chardon* qui, autrefois, a eu des attaches avec le *Frondeur*, doit savoir mieux que personne que notre journal n'a jamais servi les rancunes de personne, pas même celles qui nous sont personnelles.

A présent, l'incident est clos.

NIHIL.

Premier baiser.

Je m'en souviens encore, nous cheminions ensemble
Tout était calme et pur, tout nous faisait songer.
Et la voix du zéphyre, qui dans les feuilles tremble
Et le premier chant plein d'amour de l'oiseau passager.

A l'horizon lointain, tapissé de nuages,
Des ombres dessinaient leurs contours vaporeux
Mais pour nos cœurs vibrants, c'étaient de beaux mirages,
C'étaient de doux rayons, des reflets lumineux.

La lune, par moment, disparaissait voilée
Et tout à coup, le ciel devenait plus obscur
Puis, au bord d'une nue, une bande étoilée
Laisait apercevoir son or et son azur.

Nous nous étions assis sur la rive fleurie,
Tout au-dessus de nous, les feuilles frémissaient
Et ces sons émouvants remplis de rêverie
Comme un doux champ d'espoir, vers nos cœurs s'élevaient.

A quelques pas de nous, la vague murmurante
Sur les bords gazonnés, sans bruit venait mourir
Et j'écoutais alors une voix caressante
Qui me disait « ambur » dans un premier soupir.

Je ne répondais pas... mais une ardente ivresse
Comme un parfum subtil, montait jusqu'à mon cœur
Et dans son grand œil noir, tout empreint de tendresse,
Je voyais resplendir un rayon de bonheur.

Au bord de ses longs cils quelques larmes perlèrent:
Je m'appuyai sur lui, puis je fermai les yeux...
A mes lèvres soudain, ses lèvres s'attachèrent
A ce moment je crus entrevoir les cieux.

GÉNIA.

Le Candidat sérieux

Nous avons, dans notre dernier article,

employé l'expression « candidat sérieux » qui a eu le don de jeter plusieurs de nos lecteurs dans une très grande perplexité.

Candidat sérieux? Qu'est-ce que cela pourrait bien être? Qu'entendez-vous par là?

La question est difficile.

Un candidat au Conseil communal, pour être sérieux, doit présenter quelques particularités.

En voici les indices:

1° Être âgé de trente à trente-cinq ans;

Il doit être jeune et être propriétaire de tous ses cheveux, afin d'éviter de recevoir un jour ou l'autre l'appellation ridicule de vieille perruque.

2° De ci de là, avoir montré des éclairs de bon sens, avoir ce qu'on appelle un grand bon sens, ou mieux, un bon gros bon sens ou, simplement le sens commun.

Ceci est une qualité indispensable chez un honorable Conseiller communal.

Il arrive souvent que les électeurs attachent peu de prix à cette denrée, se disant qu'elle est tellement rare qu'on ne peut la rencontrer que par hasard au détour du chemin.

A défaut de bon sens, ils requièrent la blague, marchandise plus courante.

Quand un homme parle beaucoup sur peu de choses, il parvient à cacher son impéritie sous un amas parfumé de fleurs de rhétorique, c'est un candidat excellent.

Et cependant il n'est pas deux antagonistes plus caractérisés.

Ainsi, voyez notre Conseil actuel, où les hommes de la *dernière trempe* sont en majorité. Lorsqu'une question importante est en jeu, les hommes de bon sens placent difficilement leur avis, ils sont étouffés par les autres. Que voulez-vous donc lutter contre un avocat habitué aux roueries du verbiage, vous, homme tranquille qui ne vous perdez point dans les nuages, qui voyez les choses telles quelles, sans vous entourer d'instruments d'optique perfectionnés. Il vous arriverait, voulant combattre un de ces beaux parleurs, cette riposte qui ne manque jamais à l'appel.

— ... Messieurs, je ne m'exprime peut-être pas en langage fleuri, je dis comme je pense, je ne suis pas avocat...

— On s'en aperçoit bien...

Vlan! voilà qui est tapé.

Voilà qui est déplorable... on en conviendra.

3° Il faut qu'il soit indépendant, c'est-à-dire qu'il ait une position qui le rende maître absolu de son arbitre.

Qu'il soit négociant, avocat, marchand de boulets, ingénieur ou épicier, voire même architecte, pourvu qu'il possède les qualités requises aux numéros 1 et 2.

L'idéal de la composition d'un Conseil communal serait de répartir les candidatures entre les différentes professions. Qu'il y entre beaucoup moins d'avocats, un peu plus d'hommes techniques, afin que, le cas échéant, des discussions importantes venant à être jetées sur le tapis, elles puissent recevoir des solutions satisfaisantes et ne point donner lieu, comme cela se fait aujourd'hui, à de pyramidales erreurs, irréparables le plus souvent.

Enfin 4°. — Le plus important. Avoir des convictions fortes, inébranlables. Ne pas composer quand il sera entré, avec les grands maîtres du dedans. Cela est difficile. Je connais maints conseillers qui, avant d'entrer, avaient promis ceci et cela, puis une fois admis, et se trouvant chatouillés agréablement par les caresses les plus veloutées devenaient les plus ardents défenseurs des idoles qu'ils voulaient brûler hier.

En fait d'opinions politiques, il faut exiger d'un candidat sérieux qu'il soit progressiste et non de cette opinion bâtarde, sans couleur qui s'appelle le doctrinarisme.

Enfin que notre homme ait un passé qui compte : qu'il ait travaillé dans sa sphère aux développements des idées libérales, en prenant une position active dans les comités de quartier, dans les sociétés libérales instituées pour la propagation de l'idée ; qu'il ait fait, en un mot, œuvre de libéralisme et de philanthropie.

Il ne suffit pas, croyez-moi, pour se vanter d'opinions solides, se porter galamment, conduire à leurs stalles, de jeunes et jolies personnes en souriant à toute une salle ; ce sourire est trop intéressé.

Fi ! du candidat qui mendie.

* * *

On soutient maintenant qu'il est difficile de trouver des hommes qui réunissent ces avantages.

On prétend que dans certains quartiers, il faudra bien subir la personnalité d'un libéral, tout frais éclos, à défaut d'autres. Et bien, s'il le faut, nous chercherons, et probablement découvrirons-nous des hommes modestes, travailleurs acharnés, qui se cachent lorsque le moment de se montrer est venu, parce qu'il leur manque encore de cet aplomb imperturbable qui a fait tant de grands hommes glorieux.

Dussent-ils être furieux de cela, nous livrons ici leur nom aux électeurs liégeois et nous ferons voir qu'en cherchant bien on finit toujours par trouver.

ASPIC.

A coups de fronde

On peut lire, dans l'urinoir de la place Cocke-rill, écrit en très belle anglaise :

« Vive la calotte ! »

C'est le cas de répéter que les plus hautes manifestations du cléricisme se font toujours dans ces endroits.

* * *

Une circulaire nous apprend que M. Jules-Adonis Polain est actuellement président d'honneur d'une société colombophile.

L'Apollon du quartier du Nord voudrait-il attraper une candidature au vol ?

* * *

Encore un journal satirique illustré.

Quand nous serons à cent nous ferons une croix... sur la poitrine de M. l'ingénieur Douhard qui n'en a pas, de croix.

Titre : *Le Fouet* :

Ce jeune confrère paraît plein de bonnes intentions ; il est même tellement plein qu'il en est d'une lourdeur *Charles-Augustinienne*.

CLAPETTE.

Faits printaniers.

Nous lisons dans la *Meuse* l'étonnant article que voici :

« On est déjà occupé à la pose des tuyaux à gaz pour l'illumination de la façade des Guillemins lors des fêtes du centenaire.

» Cette illumination sera, paraît-il, splendide et dépassera toutes celles que l'on a faites jusqu'à ce jour. »

En effet !!!! il y a tout lieu de supposer que cette illumination sera splendide ; en 49 ans on peut faire bien les choses.

On ne dira plus du moins qu'on s'y prend au dernier moment et que les Commissions ne travaillent pas : en voilà une qui n'est pas nommée et qui fait poser des tuyaux à gaz.

* * *

Encore M. Vandeborn. Ce candidat est étonnant ; il se multiplie d'une façon extraordinaire. Nous avons conté à nos lecteurs, samedi dernier, ses exploits auprès du pape, aujourd'hui, nous avons à enregistrer de nouveaux succès.

Le courageux ex-candidat indépendant vient de composer des litanies en vers qui obtiennent au ciel un très grand et très légitime succès. Les refrains y sont devenus aussi populaires que ceux de *Nicolas* et de diverses autres chansons d'ici-bas.

Malgré son zèle de Néophyte, M. Vandeborn est encore légèrement suspect. Aussi, ses nouveaux amis politiques lui ont ordonné, pour mettre sa foi à l'épreuve, de se rendre à l'évêché en chemise, la corde au cou et la tête couverte de cendres, afin d'abjurer publiquement ses anciennes erreurs et de jurer fidélité absolue à Monsieur Doutreloux, de Chênée, exerçant à Liège la profession d'évêque.

Prenez garde, M. Vandeborn, l'ambition perd les hommes ? les vestes se décrochent facilement dans le parti auquel vous appartenez actuellement.

* * *

La *Gazette de Liège* annonce qu'un congrès Eucharistique se tiendra à Lille les 28, 29 et 30 juin.

Qu'est-ce que cela pourrait bien être ?

Va-t-on discuter l'eucharistie au point de vue hygiénique ou bien dans ses rapports avec le commerce des pains à cacheter ?

Fera-t-on de savantes démonstrations sur la manière de tirer la langue ou sur celle d'avaler la rondelle ?

Mystère et congrès.

* * *

Depuis longtemps une véritable rage s'est emparée de certaines personnes ; cela prend les proportions d'une épidémie, on fouille partout, on retourne les paniers et papiers ; des gens du monde ont été vus explorant des bacs aux cendres.

Tout cela pour réunir des timbres postes.

On se demande souvent à quoi servent ces petits carrés de papier imagés. Fort peu de personnes le savent.

Désireux de nous rendre utiles à nos lecteurs nous avons pris des informations. Nous venons

d'apprendre que tous les timbres réunis sont envoyés à un Comité qui s'occupe de l'affranchissement de plusieurs peuples du centre de l'Afrique.

Piqûres.

On a lu dans les journaux le triste accident qui vient d'arriver boulevard d'Avroy.

Des ouvriers réparant la corniche de l'église des Bénédictines ont été précipités sur le pavé, par suite d'une avalanche de pierres qui est venue briser l'échafaudage sur lequel ils étaient installés.

Il est vraiment incroyable qu'un pareil fait ait pu se produire, tant il constitue la plus incroyable des balourdises. Un ouvrier a commis la maladresse d'ôter la pierre inférieure du tympan du fronton et tout l'appareil, n'ayant plus aucun soutien, s'est naturellement laissé aller.

Comment se fait-il que des travaux d'une telle importance ne soient pas dirigés par des hommes compétents, alors qu'il s'agit de la vie des ouvriers et de la sécurité publique ?

* * *

On vient de placer de distance en distance, dans l'axe de l'avenue Rogier, des chevalets en bois destinés à forcer le charriage de se faire sur les côtés et à concasser les pierres au profit de la ville. Cela s'appelle des *chicanes*. Les *chicanes* matérielles après les *chicanes* morales.

Ce qu'il y a de drôle, c'est que les charretiers contourneront ces obstacles et reprennent le macadam du milieu, quitte à recommencer un peu plus loin.

* * *

Il faut voir au pont d'Amereœur la quantité de gravier accumulée dans le lit de la dérivation.

Lorsque celle-ci a été construite, c'était dans le but de donner un écoulement facile à la Meuse, lorsqu'elle se permet d'être grosse. C'était efficace. Mais aujourd'hui que la rivière est à peu près remplie de gravier, on conçoit aisément que les inondations à Liège aient le caractère de gravité qu'elles ont eu, il y a quelques mois.

Draguons ! Draguons !

* * *

Piqûres à la Machine

En simple police. — Le commissaire formule un réquisitoire violent contre une belle de nuit rencontrée à une heure du matin, boulevard Piercot.

La malheureuse est littéralement écrasée par les foudres vengeresses de l'honorable officier de police.

— Oui, messieurs, cette fille renferme tous les vices : paresseuse, elle s'adonne à la débauche avec frénésie...

La fille avec un geste énergique de dénégation :

— O, mōssieu l'juge, qui j' mour si j'knohe seul'mint *Frénésie*.

* * *

Malgré son titre d'abbé et ses récents triomphes en Belgique, on ne peut accorder, au plus grand musicien de l'époque, l'épithète honorable d'Austère Lizst.

ASPIC.

Ne jetez plus vos vieux Parapluies, la grande Maison de Parapluies, n° 40, rue Léopold, à Liège, les répare ou les recouvre en 5 minutes, en forte étoffe angl., à 2 fr., en soie à fr. 5-45, 6-50, 7-50, 9,00 et 12,00.

Liège. — Imp. E. PIERRE, frères, rue de l'Etuve, 12

BRASSERIE DE MUNICH
PLACE DU THEATRE

Véritable bière de Munich

1/2 litre ... 0.20
 1/2 litre ... 0.35
 1 litre ... 0.70

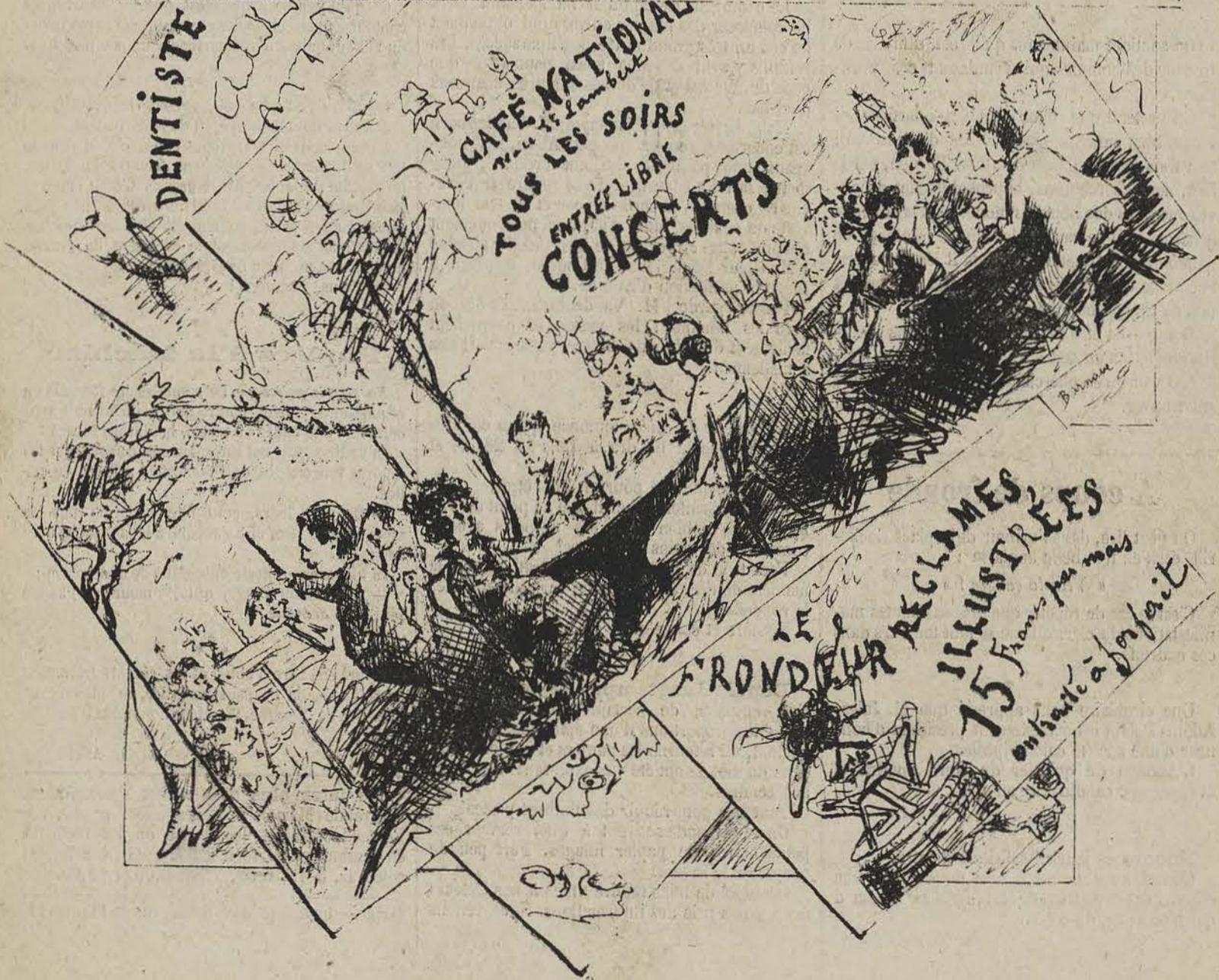
Sauces
 Rosettes



DENTISTE

CAFÉ NATIONAL
 MALLÉ LAMBERT

TOUS LES SOIRS
 ENTRÉE LIBRE
CONCERTS



LE RONDIN
RECLAMES ILLUSTRÉES
 15 francs par mois
 on fait à forfait